

Burundi : début du procès des putschistes des 13 et 14 mai

@rib News, 14/12/2015 – Source AFP Le procès de 28 militaires et policiers burundais accusés d'avoir participé à la tentative de coup d'Etat des 13 et 14 mai au Burundi, dont le général Cyrille Ndayirukiye (photo), ancien ministre de la Défense et n°2 du putsch, s'est ouvert lundi, selon des sources judiciaires et des témoins. Le procès a débuté en milieu de matinée devant la Cour suprême - composée pour juger les officiers supérieurs - siégeant pour l'occasion à Gitega, où sont détenus les 28 accusés, à une centaine de kilomètres à l'est de Bujumbura.

Le 13 mai, après plus de deux semaines de manifestations spontanément primaires contre la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé, le général Godefroid Nyombare, ancien patron des services de renseignement, avait annoncé la destitution du chef de l'Etat, en déplacement à l'étranger. Après deux jours d'incertitude, le coup s'était soldé par un échec et la reddition d'au moins trois des meneurs, dont le général Cyrille Ndayirukiye. Le chef des mutins, le général Nyombare, est lui en fuite. Les accusés sont poursuivis pour "tentative de coup d'Etat et appel à une insurrection populaire, assassinat de soldats, de policiers et de civils et destructions matérielles (sic) de bâtiments", des crimes passibles de la prison perpétuelle, selon l'acte d'accusation lu par le substitut du procureur, Adolphe Manirakiza. Selon deux témoins contactés par téléphone depuis Nairobi, les détenus ont annoncé leurs conditions de détention "inhumaines et dégradantes", disant vivre à quatre dans "des cellules de 2X m" et être obligés de "se soulager dans des seaux qui ne sont vidés qu'au bout de 24 heures". Le procès s'est ouvert sous la protection de nombreux policiers lourdement armés dans la salle d'audience. Les avocats de la Défense se sont succédés lundi pour demander à la Cour un report sine die du procès. "Nous avons demandé le report de ce procès car les conditions pour un procès juste et équitable ne sont pas aujourd'hui remplies", a expliqué l'un d'eux, Me Onésime Kabayabaya. "On n'a pas eu un accès suffisant au dossier jusqu'ici, certains détenus n'ont pas encore d'avocats et enfin, il y a les conditions indignes dans lesquelles nos clients sont emprisonnés", a-t-il souligné. Le président de la Cour, Albert Nduwimana, a rejeté la demande de report en déclarant des "manoeuvres dilatoires" de la part de la Défense. "Le procès va continuer demain (mardi)", a-t-il annoncé avant de clôturer les débats dans l'après-midi, tout en promettant une amélioration des conditions de détention des accusés et une diminution de la présence policière dans la salle. Ce procès s'ouvre trois jours après l'attaque vendredi par des insurgés de deux camps militaires à Bujumbura et un en province. Les affrontements ont fait environ 90 morts, les plus sanglants depuis la tentative de coup d'Etat. Les forces de l'ordre ont été accusées d'avoir procédé à des dizaines d'exécutions extrajudiciaires à cette occasion, ce qu'elles démentent. L'échec du coup d'Etat militaire, la brutale mise au pas des quartiers contestataires de Bujumbura mi-juin et la réélection mi-juillet du président Nkurunziza lors d'un scrutin controversé, n'ont pas empêché les violences de s'intensifier. Des armes ont été introduites dans les quartiers et les policiers sont quasi-quotidiennement attaqués au fusil d'assaut ou à la grenade à Bujumbura et en province, alors que d'ex-putschistes ont assuré avoir mis sur pied une rébellion pour chasser M. Nkurunziza du pouvoir.